

Message d'intérêt public (texte) : Décision de Santé Canada concernant l'étiquetage des produits contre la toux et le rhume pour les enfants

Écoulement nasal, douleurs et maux persistants... La saison des rhumes est de retour!

Votre enfant de six (6) ans ou moins est malade? Voici quelques renseignements à retenir au sujet des médicaments contre la toux et le rhume destinés aux enfants.

Après un examen minutieux de ce genre de médicaments, Santé Canada a décidé que l'étiquette apposée sur leur contenant devrait préciser qu'il ne faut pas les administrer aux enfants de moins de six (6) ans.

Toutefois, l'exercice d'apposition d'une nouvelle étiquette sur ces produits ne sera terminé qu'au cours de l'automne 2009. D'ici là, il se pourrait donc que vous trouviez chez les détaillants et à domicile de tels médicaments avec des posologies destinées aux enfants de moins de six ans, aux enfants plus âgés et aux adultes.

Malgré ce qui est inscrit sur l'étiquette actuelle, les parents et les dispensateurs des soins devraient consulter un pharmacien ou un autre professionnel de la santé avant d'acheter ou d'utiliser ce type de médicaments au cours de la présente saison de toux et de rhume. Il faut se rappeler que ces produits ne devraient être administrés qu'aux enfants âgés de plus de six (6) ans.

En cas de rhume, laissez la nature suivre son cours. Ainsi, les enfants devraient se reposer et consommer beaucoup de liquide, tandis que le taux d'humidité de leur chambre devrait être adéquat. Les symptômes du rhume devraient s'estomper dans les six à dix jours. Si les symptômes s'aggravent, consultez votre médecin.

Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des ingrédients actifs visés par la décision de Santé Canada, n'hésitez pas à communiquer avec le Ministère, par téléphone au 1-866-558-2946, ou visitez son site Web www.santecanada.gc.ca/touxetrhume.